



Conférence : Godefroy (Moncuit) de Boiscuillé
avec la participation de Marie Malaurie Vignal et de Laurent Godon

***Lieu : Mayer Brown Cabinet Mayer Brown ,10 Av. Hoche, 75008 Paris, Salle de réunion
« Champs-Élysées », avec le soutien de l'Université Paris Saclay - laboratoire IDEP, du
Master 2 STJA***

Intelligence artificielle et responsabilité civile

1^{er} décembre 2022 de 17h à 19h

- 17:00 Présentation du Master 2 STJA
 Laurent Godon
 Professeur de Droit (UVSQ – U. Paris Saclay)
- 17:05 Introduction des problématiques liées à l'intelligence artificielle
 Marie Malaurie Vignal
 Professeur de Droit (UVSQ – U. Paris Saclay)
- 17:15 Le choix du régime de responsabilité civile applicable aux systèmes d'IA
 Godefroy de Boiscuillé
 Maitre de conférences en Droit - Univ. Nice Sophia Antipolis (U. Côte d'Azur)
 Chercheur au GREDEG (GREDEG UMR CNRS)
 Membre associé du CRED (Paris 2)
- 18:15 Mots conclusifs
 Marie Malaurie-Vignal et Laurent Godon
- 18:30 Débat
- 19:00 FIN